



European Commission

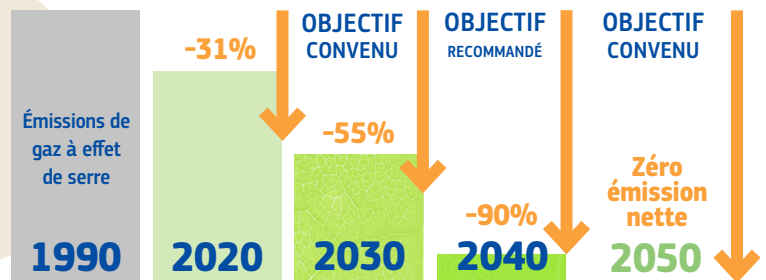
## Trajectoire climatique de l'Europe pour 2040 Une voie vers la neutralité climatique d'ici à 2050



En tant que chef de file mondial de l'action pour le climat, l'UE s'est engagée à parvenir à la **neutralité climatique d'ici à 2050**. Pour y parvenir, nous devons maintenant créer une dynamique en faveur d'**une économie durable et compétitive** et d'**un avenir plus sain et plus sûr pour les Européens**.

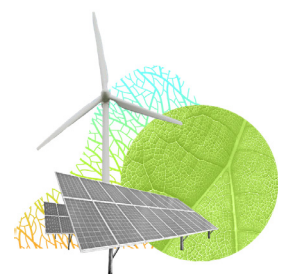
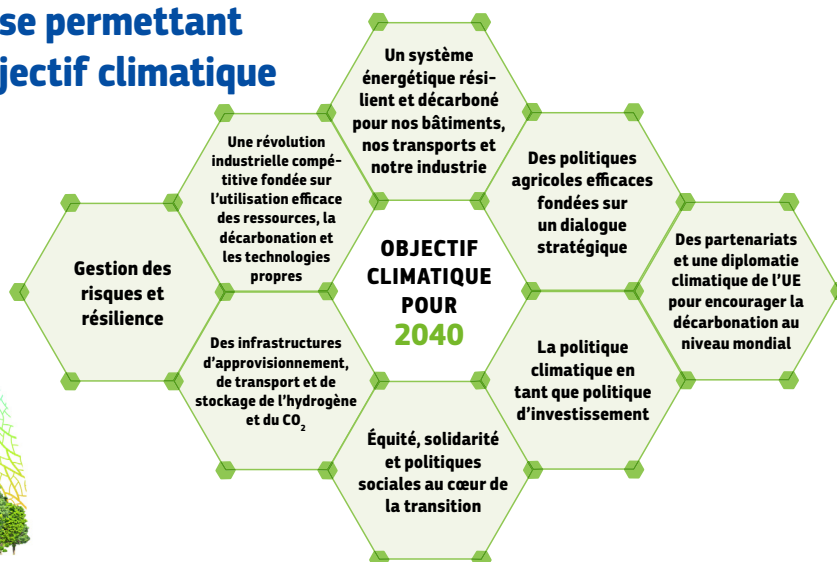
L'UE doit tenir le cap fixé par la loi européenne sur le climat et l'accord de Paris et développer une économie résiliente aux risques climatiques, libérée des combustibles fossiles et d'autres dépendances critiques, dotée d'un secteur des technologies propres compétitif et poursuivant une transition équitable pour tous.

La Commission recommande à l'UE d'adopter **pour 2040** un **objectif de réduction des émissions nettes de gaz à effet de serre de 90 %** par rapport aux niveaux de 1990, **conformément aux avis scientifiques**. Cette recommandation marque l'**ouverture d'un débat politique et d'un dialogue ouvert avec toutes les parties prenantes** concernées. La décision politique et législative concernant cet objectif devra être prise par la prochaine Commission, après les élections européennes de cette année.



La réalisation de l'objectif de 90 % nécessitera de réunir un certain nombre de conditions politiques favorables, y compris **la mise en œuvre intégrale du cadre convenu pour 2030**, **assurer la compétitivité** de l'industrie européenne, mettre l'accent sur une **transition juste** qui ne laisse personne de côté, établir des conditions de concurrence équitables avec les partenaires internationaux et un **dialogue stratégique** sur le cadre pour l'après-2030, notamment avec l'industrie et le secteur agricole.

### Éléments de base permettant d'atteindre l'objectif climatique fixé pour 2040:



# Comment l'UE pourra-t-elle atteindre un objectif de réduction des émissions de 90 % d'ici à 2040?

Le cadre politique existant a mis l'Europe **sur la bonne voie pour réduire ses émissions d'au moins 55 % d'ici à 2030**. Il incombera à la prochaine Commission de définir le cadre d'action pour l'après-2030 afin de poursuivre sur cette voie et d'atteindre l'objectif climatique convenu à l'horizon 2040. Parallèlement à l'engagement d'abandonner progressivement les combustibles fossiles, il sera également nécessaire d'investir dans les technologies propres pour accélérer le déploiement des énergies renouvelables et éliminer le carbone de l'atmosphère afin de le stocker et de l'utiliser dans les processus industriels.

## Quels sont les avantages d'une réduction des émissions de 90 % d'ici à 2040?



**Investir efficacement dans la transition:** le coût de l'inaction serait beaucoup plus important pour notre économie au cours des prochaines décennies que progresser dans la transition écologique. L'Europe doit mobiliser en bonnes proportions des fonds publics et privés pour rendre notre économie durable et compétitive.



**Transition équitable et sécurité pour les générations actuelles et futures:** la transition vise à garantir la prospérité et le bien-être des citoyens de l'UE et à assurer une transition équitable pour tous. Agir maintenant permettra de faire en sorte que nos enfants et petits-enfants n'aient pas à supporter le coût de notre inaction à l'avenir.



**Prévisibilité et certitude:** les citoyens, les industries, les gouvernements et les investisseurs connaîtront la voie à suivre et pourront décider des mesures appropriées pour assurer une transition ordonnée, rentable et juste, en réduisant au minimum les risques de verrouillage et d'actifs échoués.



**Renforcement de la compétitivité:** l'industrie européenne sera en tête de la course mondiale aux technologies propres, disposant d'un cadre propice à la décarbonation de l'industrie et d'un soutien à la transition.



**Autonomie stratégique et sécurité de l'approvisionnement énergétique:** une trajectoire de transition claire vers l'abandon des combustibles fossiles, grâce aux énergies renouvelables et à l'amélioration de l'efficacité énergétique, donnera à l'UE une plus grande sécurité sur les plans économique et géopolitique.



**Respect de l'accord de Paris et protection de l'environnement:** le futur budget de l'UE en matière de gaz à effet de serre sera conforme à la loi européenne sur le climat, aux avis scientifiques et à l'analyse d'impact. La réduction des émissions de GES améliorera également la biodiversité et rendra les écosystèmes plus sains.



**Sauver des vies:** ne rien faire pour enrayer le changement climatique aggraverait nos conditions de vie et aurait une incidence sur notre santé, provoquant davantage de décès prématurés dus à la pollution atmosphérique et aux événements météorologiques extrêmes.

